

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 93

Artikel: Le féminisme dans les Grisons

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

être que d'autres, mais trop encore; puis la grande masse de la petite bourgeoisie, puis ceux qui appartiennent à la soi-disant « bonne société » ! Oui, les femmes trouvaient qu'il y avait des questions plus pressantes à trancher, et des soucis matériels plus importants : le logement, les vêtements, la chasse, soit au gagne-pain, soit au mariage, peut-être aussi des préoccupations philanthropiques ou même sociales... Mais le suffrage féminin laisse ces femmes froides. Tout autour de nous tombent les chaînes d'autres femmes, et nous supportons tranquillement les nôtres, sans y faire attention, sans même nous apercevoir que, alors que la paysanne tyrolienne ou hongroise est électrice et éligible, la femme suisse, qui autrefois ne pouvait assez se vanter de son développement et de son esprit de progrès, reste à l'écart de ce grand mouvement. Nous sommes à un tournant de l'histoire; la vie ou la mort de l'humanité dépend de la façon dont les peuples sauront s'organiser intérieurement et extérieurement; et cela ne nous étonne même pas que notre voix ne soit pas entendue, notre concours pas demandé dans cette période capitale de réorganisation. Nous versons des larmes sentimentales, ou nous nous indignons sur la misère des enfants viennois ou sur le sort des prisonniers en Sibérie, mais nous ne réclamons aucun des droits qui nous permettraient de travailler efficacement à combattre la guerre, cause de toutes ces misères. Nous pratiquons un patriotisme ardent, et clamant bien haut notre amour pour notre pays, nous tricotons, nous cousons, nous lessivons jusqu'à en user nos doigts, pour nos soldats, mais nous abandonnons le sort de cette patrie uniquement à des hommes. Nous sommes des ménagères modèles, des mères de famille modèles, mais nous laissons sans sourciller l'Etat et la commune se mêler chaque année davantage de notre ménage intérieur, de l'éducation de nos enfants, et nous n'exigeons pas en retour une représentation parmi ces autorités qui nous privent de nos compétences de jadis. Nous gémissons sur le renchérissement ininterrompu du prix de la vie, sur le coût des logements, sur la crise des logements, sur le taux des impôts; mais nous payons chaque année ces impôts avec confiance dans les mains des hommes, nous déclarant par là satisfaites de l'emploi qu'ils en feront. Nous nous agitons et nous nous plaignons quand une seule difficulté surgit, quand une seule misère nous frappe; mais nous tolérons paisiblement que les circonstances politiques et économiques qui créent ces misères et ces difficultés subsistent telles quelles. « Ce n'est pas notre affaire, disons-nous, c'est celle des hommes de transformer le monde. Notre tâche est à la maison... »

... Car, pour autant que l'on peut déterminer une responsabilité individuelle, c'est la femme qui est coupable de cette défaite. Si nous femmes l'avions voulu, si nous nous étions levées en masse, avec la persuasion ferme de la nécessité du suffrage féminin, avec la conviction claire de notre droit imprescriptible à obtenir notre majorité politique, nous aurions vaincu. C'est donc parmi nous, les femmes, qu'il faut le proclamer, c'est nous, les femmes, qu'il faut réveiller.

... Si le contentement de soi, la certitude d'être supérieur aux autres, la satiété des droits démocratiques et la crainte de l'influence de la femme en matière morale ont poussé nos concitoyens suisses à nous refuser le droit de vote, n'avons-nous pas alors lieu de craindre que, dans d'autres circonstances importantes, même d'ordre tout différent, ce contentement, cette certitude, cette satiété, cette crainte d'un renouveau moral ne jouent un rôle néfaste? Mais c'est notre indifférence, l'étroitesse de nos horizons, l'incompréhension de nos responsabilités, qui nous ont empêchées, nous femmes, de défendre vigoureusement

nos droits. Et ces mêmes facteurs ne nous rendront-ils pas incapables de saisir quelles sont les grandes tâches de notre époque, et d'y travailler courageusement?...

Il y a des défaites qui préparent des victoires. La défaite du 8 février menace de préparer de nouvelles et plus profondes défaites encore, si nous ne savons pas, nous femmes, nous redresser à ce cri d'alarme.

Clara RAGAZ.

Le féminisme dans les Grisons

Voici que le suffrage des femmes vient d'être débattu dans le Conseil d'un canton, encore : au Conseil municipal de Coire. Inutile de dire qu'il a été repoussé, mais le simple fait que la question ait été posée est en lui-même une preuve de plus que « l'idée marche » !

Il s'agissait de la revision de la Constitution municipale sur laquelle, paraît-il, on discute depuis longtemps. Les éléments socialistes du Conseil ont saisi cette occasion de demander que l'on y introduise le suffrage féminin, proposition qu'ont énergiquement combattue radicaux et conservateurs par les arguments-clichés que l'on sait, mais qui a cependant réuni 8 voix contre 14. C'est, comme dans le corps électoral de Bâle et de Zurich, une proportion d'un tiers de partisans contre deux tiers d'adversaires. C'est toujours intéressant à constater.

Ce qui nous a le plus étonnée, ce n'est pas le rejet du suffrage, mais la compétence du Conseil municipal de Coire d'en trancher lui-même; « mais, nous écrit une correspondante de Coire, les communes grisonnes ont une autonomie si étendue que cette mesure eût été parfaitement acceptable. » Tant mieux, et c'est même un atout dans le jeu des suffragistes qu'une commune puisse introduire cette réforme de son propre chef sans mettre en branle toute la lourde machine d'une modification à la Constitution cantonale.

La question des droits de la femme est encore revenue devant ce même Conseil, mais sous une autre forme : celle de l'élection de ce que nous appellerions la « Commission scolaire ». Depuis une année environ, à Coire, les femmes y sont éligibles, mais aucune n'a encore profité de ce droit. Or, à l'occasion du mode d'élection de cette Commission, que le parti socialiste demandait d'après le système proportionnel, le parti libéral, cette fois, a proposé de reconnaître aux femmes en cette matière, non plus seulement l'éligibilité, mais encore l'électorat. Cette fois, le Conseil s'est partagé presque exactement en deux, et la motion n'a été repoussée qu'à la majorité d'une voix (12 non contre 11 oui).

Ce sont de petits faits, assurément, mais significatifs. Qu'on le veuille ou non, la question des droits de la femme se pose et s'impose de plus en plus partout. Et des débats comme ceux de l'autre jour, loin d'être inutiles, posent les premiers jalons de la route à suivre et contribuent à maintenir vivante, dans tous les coins du pays, « l'idée » qui, nous le savons, triomphera un jour.

LETTRÉ DE HOLLANDE

Haarlem, mars 1920.

... Ce que font nos femmes, maintenant qu'elles ont obtenu le suffrage ?

Pas grand chose, à vrai dire, quant au suffrage lui-même : par la simple raison que nous n'userons de notre droit de vote qu'en 1923 et 1924, lors des prochaines élections. Rien ne presse...

Mais une transformation rapide et heureuse s'est faite à l'égard de la femme dans tous les esprits. Même les deux grands